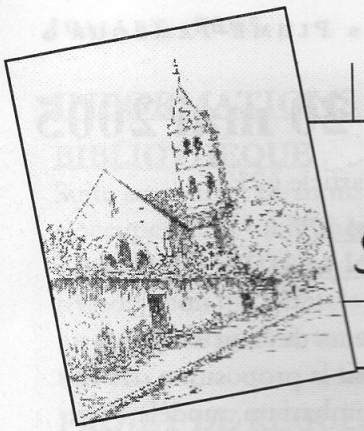


Le « Plume-Tambour »

Bulletin municipal d'informations de Villiers-sous-Grez

Juillet 2005

N° 32

Le mot du maire

Nous venons de fêter la semaine de mai comme chaque année. J'espère que chacun de vous a pu participer à certaines activités ou assister à quelques spectacles. En particulier la commémoration du 60ème anniversaire du 8 mai 1945 a pris plus de relief cette année avec la participation de la chorale. Bonne idée à renouveler. Vous trouverez le compte rendu de l'ensemble de la semaine dans les pages qui suivent.



Chorale devant le monument aux morts

Maintenant nous avons repris le travail, nous sommes impatients de voir se réaliser tous les travaux que nous avons commandés et que les diverses entreprises et administrations tardent à effectuer, construction de l'école, enfouissement des lignes électriques, voirie... Enfin espérons que d'ici quelques mois nous pourrons voir les premières réalisations, mais en attendant ma patience est mise à rude épreuve.

Alain Champion

Sommaire

1 Le mot du maire
2 Conseil municipal du 20 mai 2005
3 Concert à l'église
4 Conseil municipal du 1er juillet 2005
5 Proquartet
6 Demande à la poussière, La touche étoile, bibliothèque
7 Les acteurs du village, déchets
8 Bonnes nouvelles, Soirée Paëlla
9 Résultats du relais triathlon
10 Journée champêtre, course d'orientation
11 Concert de jazz, promenades
12 Agenda, carnet, congés annuels

Directeur de la publication : Alain Champion, maire
Rédacteur en chef : Jean-Paul Clément
Comité de rédaction : André Orts, Philippe Esclangon, Corinne André, Roger Magert, Andrée Combe, Francine Magert, Blanche Quilain
Mise en page : Philippe Esclangon
Tirage : mairie de Villiers-sous-Grez

Compte rendu du conseil municipal du 20 mai 2005

Présents: Alain CHAMPION, Maire; Jean LEPAGE, André ORTS, Jean-Paul CLEMENT, Adjoints; Didier VIRATEL, Philippe ESCLANGON, Gérard COLAS, Laurent MAYOUD, Corinne ANDRE, Roger MAGERT, conseillers municipaux.
Absent : Maryvonne LEPILLER, Liliane VIRON, Anne-Marie THIBAUT,
Secrétaire : Jean LEPAGE
Approbation du procès verbal des précédentes réunions des 1er et 11 Avril 2005.

DÉLIBÉRATIONS

ADHESION Commune de GUERCHEVILLE :

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité l'adhésion de la Commune de Guercheville au Syndicat intercommunal pour la construction et le fonctionnement des Collèges de Nemours et de Saint Pierre-lès-Nemours.

CONTRAT DE LOCATION

Le conseil municipal adopte à l'unanimité le renouvellement du contrat de location de Madame DA VEIGA, 27 Rue Gabriel Bachet, pour une durée de 3 ans, à compter du 1er Juillet 2005. Le montant du loyer mensuel reste inchangé (457,35€).

SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT :

Monsieur le Maire rappelle que suite à la réunion du 4 avril 2005, de présentation du zonage d'assainissement par le Cabinet BUFFET, un choix doit être fait quant à la détermination du mode d'assainissement de la commune de VILLIERS-SOUS-GREZ afin de passer à enquête publique la carte et la notice explicative de zonage.
Le Conseil Municipal, entendu cet exposé et après avoir délibéré,
-DIT :
- qu'une zone d'assainissement collectif englobera la totalité du bourg actuellement desservi par le réseau d'assainissement ainsi que les zones constructibles à court terme attenant au bourg;
- les habitations situées au Hameau de Busseau, les Hauts de Busseau et l'Aire de repos de Villiers sous Grez de l'Autoroute A6 resteront en assainissement non collectif.
DECIDE le passage à enquête publique de la carte et la notice de zonage d'assainissement.

REMBOURSEMENT DES FRAIS à Mme Sandra OLIVIER

Le conseil municipal accepte le remboursement de diverses fournitures à Mme Sandra OLIVIER pour la semaine « Villiers en Fête », d'un montant de 45,86€. Ce montant sera réglé sur l'article 6232.

DEVIS COLUMBARIUM ET AMENAGEMENT D'UN JARDIN DU SOUVENIR

Après consultation de plusieurs devis et avis de la commission, le conseil choisit la proposition des Ets MARIN comprenant le columbarium, modèle « Belledonne » de conception monolithique de 4 et 6 cases, la fourniture et la pose d'un ensemble comprenant : une table de cérémonie, une stèle « jardin du souvenir », un espace de dispersion aux normes en vigueur, pour un montant de 8779,26€HT, soit 10500€TTC.
Le conseil accepte ensuite le devis de la SARL LEPAGE pour la réfection du jointement sur le mur entre le nouveau et l'ancien cimetière (coté nouveau), sur lequel viendra s'adosser partiellement le columbarium, pour un montant de 4874,01€HT soit 5829,32€TTC.
Le conseil municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour solliciter la demande de subvention « Dotation Globale d'Equipement 2005 ».
La commission du cimetière demande au conseil municipal de faire l'étude pour l'implantation de toilettes dans l'ancien cimetière, à proximité de l'abri). Il pourrait aussi être envisagé la pose de 2 bancs, les emplacements seront à définir.

DEVIS CAFOREL

Monsieur le Maire présente un devis des Ets CAFOREL pour l'acquisition d'un PC modèle « Buro U328K » en vue de l'installation d'internet.
Ce devis s'élève à la somme de 617,89€HT soit 739,00€TTC.
Le conseil municipal accepte ce devis à l'unanimité, et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour solliciter la demande de subvention auprès de la Dotation Globale d'Equipement 2005 ».

AMENAGEMENT AIRE DE JEUX

Le conseil municipal décide d'aménager un parc de jeux, (balançoires, jeux à ressort ...) sur le terrain du ginkgo, rue de la Place, pour les enfants jusqu'à 10 ans.
M. Laurent MAYOUD a pris contact avec « COMAT et VALCO » et propose un devis de cette société pour un montant de 2880€HT soit 3444,48€TTC.
Le conseil municipal accepte à l'unanimité ce devis et donne pouvoir à M. le Maire pour demander la subvention auprès de la Préfecture « Dotation Globale d'Equipement 2005 ».

INFORMATIONS

BIBLIOTHEQUE :

Suite au souhait de monsieur POULAIN de ne plus s'occuper de la bibliothèque, Monsieur le Maire demande au Président de l'Amicale Villaronne (Association qui gérait la bibliothèque municipale) de lui faire connaître la suite qu'il pense donner à cette affaire.

PROJET DE REGULARISATION « Place Charles Rapine »

A la demande de monsieur LEPAGE, il est procédé à un échange de vue sur l'implantation provisoire de l'aménagement de la Place. Il faut trouver une solution qui puisse faire ralentir les voitures, mais qui ne soit pas contraignante (actuellement cela ne parait pas être le cas), surtout pour les voitures sortant ou entrant de la Rue de l'église.

M. Laurent MAYOUD pose quelques questions concernant la tonte des abords dans le village ou sur les accès. Monsieur le Maire confirme qu'effectivement cette année les employés ont pris un peu de retrard, mais cela doit se régulariser rapidement. (Le tracteur «était indisponible suite à une mise en conformité et les employés ont été occupés par le déménagement de l'école.

CONCERT A L'ÉGLISE



Le 14 mai 2005, la chorale « A Travers Chants » et les « Envahiss'notes » se sont retrouvés au sein de l'église St Etienne pour donner un concert au profit de deux associations humanitaires l'une travaillant au Togo, l'autre au Burkina Faso.

Devant un public nombreux et enthousiaste les Envahiss'notes ont ouvert la soirée en chantant une messe congolaise accompagnée par 3 percussions africaines. Puis revenant à un programme plus classique ils ont interprété des duos de Schumann et des trios de Julien Joubert. La chorale « A Travers Chants » a enchaîné avec un extrait de la petite messe solennelle de Rossini et une cantate de J S Bach dans laquelle Sophie Magnes (soprano), Pauline Leroy (alto) et Jean-Louis Bindi (basse) ont tenu les solos.

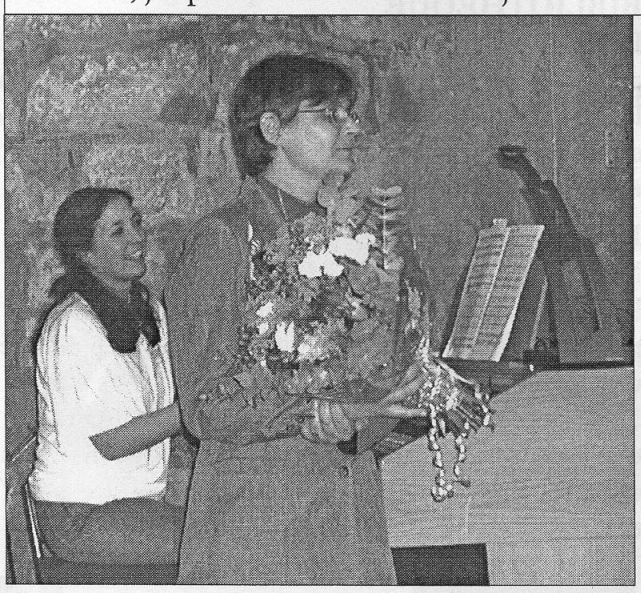
Ce concert a donné aussi l'occasion à 3 futurs bacheliers de présenter l'œuvre qu'ils allaient interpréter à leur option du bac : il s'agit de Marion Ceraudo, Thomas Hubert et Maxime Audrain.

En clôture du concert donné à l'église, un verre de l'amitié permettait de prolonger le plaisir partagé et de découvrir une exposition-vente organisée au profit de l'association « Le Manguier », organisation humanitaire nemourienne qui se dévoue depuis 12 ans auprès d'un village du Burkina Faso, particulièrement démuni.

Le Manguier récolte de l'aide toute l'année, en dons ou en actions (vente d'artisanat, loto, ...).

A Villiers, j'expose toute l'année des objets africains (tel : 01 64 24 26 63).

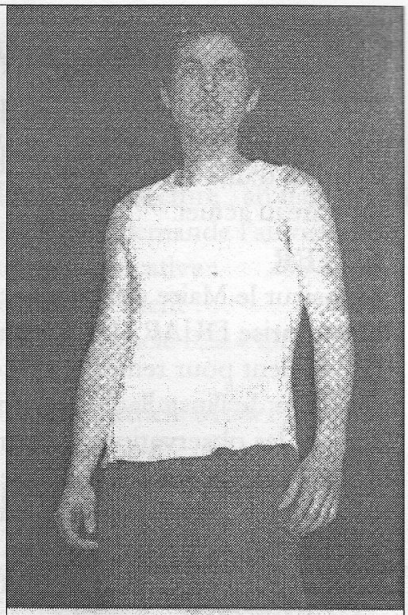
Laure Poulain





DEMANDE A LA POUSSIERE

Une soixantaine de Villarons ont assisté à un moment rare de théâtre : une one man show extraordinaire de Lionel NAKACHE, mis en scène par Guillaume CHAPET (un ancien du théâtre du Grabuge de Villiers-sous-Grez).
Décor sobre de cubes dans lequel Lionel NAKACHE se meut avec souplesse et aisance.
L'intérêt pour Arturo BAUDIN, unique personnage de la pièce, ne faiblit pas une seconde.
Plutôt que de paraphraser, citons notre hebdomadaire préféré : La RÉPUBLIQUE de SEINE ET MARNE : " Arturo est admirablement interprété par Lionel NAKACHE, seul sur scène, il réalise une véritable prouesse d'acteur en incarnant un Arturo qui se raconte avec beaucoup d'humour et d'autodérision.
Le propos sont directs, sans fioriture. Arturo - Lionel décrit les choses, les gens, les états d'âme comme ils sont, comme ils viennent, sans les embellir par de bons mots ou de belles phrases, mais comme des pulsions.
Et c'est ce qui rend le personnage si attachant.
Afin de donner des regrets aux Villarons qui ne sont pas venus, citons la conclusion de la RÉPUBLIQUE : " Gageons que ce duo (Lionel NAKACHE, -Guillaume CHAPET) ne va pas en rester là.
Et plus tard les spectateurs privilégiés de cette soirée à Villiers-sous-Grez pourront se targuer d'avoir été parmi leurs premiers spectateurs.



Lionel Nakache en scène

Photo « La République »

Jean-Paul CLÉMENT

LA TOUCHE ETOILE

Spectacle sur les indispensables, ingénieux, révolutionnaires, réjouissants, chaque jour plus novateurs, ludiques et performants outils de Dame Communication.
Cette série d'une vingtaine de sketches comiques ayant pour thème les outils de la communication moderne est rondement menée. Ils s'enchaînent les uns les autres rythmés et bien vus.
Le trait est juste, on ne peut s'empêcher d'y voir parfois son voisin (ou parfois soi-même) caricaturé pour notre plus grand plaisir.
C'est une bonne idée que de prendre pour thème tous les inconvénients des technologies modernes qui pour être « modernes » ne sont pas exempts de défauts, prétextes de situations ubuesques.
Trois comédiens excellents et complices nous ont fait passer un très bon moment.
Les dialogues rapides ont fait rire très souvent.

Andrée COMBE

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Comme il a été indiqué précédemment, la bibliothèque municipale a été fermée début mai, la salle de la bibliothèque devant être utilisée pour le dortoir des enfants pendant la reconstruction de l'école.
Par ailleurs, les responsables de la bibliothèque, Michel Poulain et Anne-Marie Leschier ont fait savoir qu'ils ne souhaitaient pas continuer leurs fonctions assumés depuis de très nombreuses années.
A cette occasion, le Conseil municipal les a remerciés et félicités pour leur travail efficace et leur disponibilité souriante et irréprochable.
Toutefois, l'assiduité des Villarons à la bibliothèque est inversement proportionnelle au dévouement des bibliothécaires !
Le Conseil municipal souhaite que la bibliothèque continue et a chargé Jean-Paul Clément et Philippe Esclangon de la réouvrir en septembre, dans un local appartenant à la commune, et situé dans le bâtiment de l'actuelle école.
Le déménagement des livres et du mobilier s'effectuera prochainement, de façon à ce qu'elle puisse réouvrir le **samedi 17 septembre** prochain.
Les horaires sont inchangés, c'est-à-dire :
Mercredi 17h—18h30
Samedi 17h—18h30
Sous la responsabilité de l'Amicale, avec Jean-Paul Clément, Maire adjoint et de Philippe Esclangon, conseiller municipal, une équipe assurera l'animation de la bibliothèque.
D'ores et déjà, il est demandé aux Villarons de noter cette date, et de reprendre le chemin ... non pas de l'école, mais de la connaissance.

JP C

LES ACTEURS DU VILLAGE

Fernand DUARTE

Nous avons eu pendant des décennies un électricien compétent et sympathique, malheureusement trop tôt disparu : Daniel JEANDAINE et remplacé par son non moins efficace beau frère Daniel CHARPENTIER.

Fernand DUARTE, par sa gentillesse et son efficacité, est certainement sur ses traces.

Né le 16 avril 1960 à COÏMBRA, Portugal, il voit le jour par hasard là-bas puisque ses grands parents et ses parents sont venus en France en 1947, alors que la famille était déjà implantée depuis 1920.

Son père, Augusto, était plombier au centre EDF des Renardières et Fernand DUARTE a passé sa jeunesse à Champagne sur Seine, Fontainebleau et Saint Mammès

Il obtient son diplôme d'électricité technique à 18 ans, et se marie très jeune avec Anne-Marie SAMPAÖ avec qui il aura deux filles, Sonia 20 ans en faculté de lettres de la Sorbonne, et Nelly 16 ans qui entre en 1ère au lycée de Fontainebleau.

Ses débuts dans l'électricité se passent à l'entreprise VOYARD où il est responsable du département électrique de 1979 à 1984.

Mais voilà plus de vingt ans il créé sa propre entreprise à Saint Pierre lès Nemours (Chaintreauville), puis à Souppes-sur-Loing.

Son entreprise grandit puisqu'il a jusqu'à dix salariés, mais les charges sont trop lourdes et il préfère restreindre (quelle actualité !).

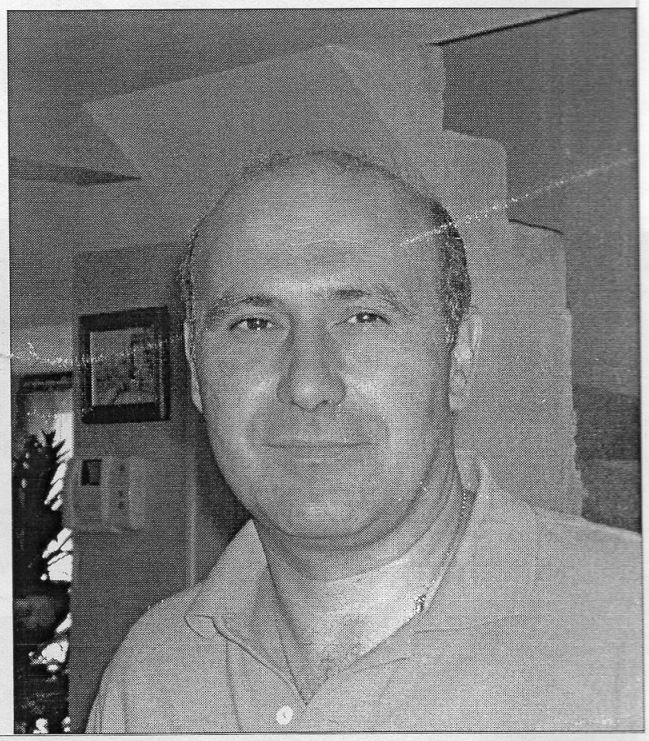
Il arrive à Villiers-sous-Grez pour faire des travaux chez Monsieur FORMÉ dont nous connaissons l'arboretum.
Celui-ci finit par accepter de lui vendre la maison où maintenant il habite, 5 rue de Nemours.

Outre ses qualités d'électricien auxquelles il ajoute le chauffage électrique, travaillant avec un autre professionnel et un apprenti, tandis que Madame DUARTE fait la comptabilité, Fernand DUARTE ajoute une passion : celle du jardinage.

C'est sa façon à lui de se délasser en oubliant les problèmes électriques. Il est vrai qu'il a sous les yeux le magnifique jardin de Monsieur FORMÉ.

Venez le voir pour avoir des conseils de jardinage et surtout pour bénéficier de sa compétence électrifiée

JPC



DÉCHETS (rappel)

TRI SELECTIF

Les cartons doivent être découpés et mis dans les poubelles jaunes, le ramassage en vrac n'est pas possible du fait du traitement ultérieur.

EMCOMBRANTS

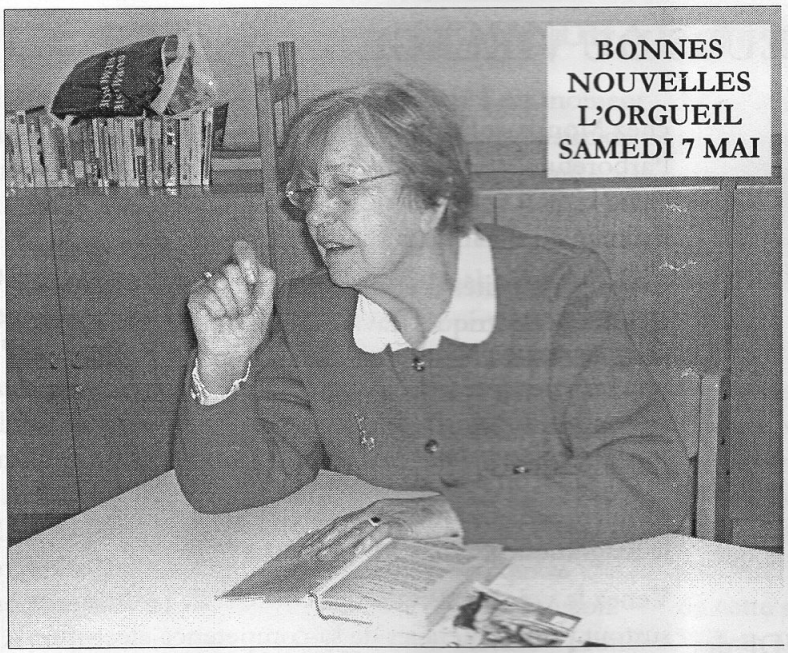
Déchets concernés : divers électroménagers, matelas, sommiers, petit mobilier.
Interdit : déblais, gravats, décombres et débris provenant des travaux publics et particuliers, les déchets dangereux des ménages ou provenant d'une exploitation professionnelle, les déchets de carrosserie et les pneus, les encombrants ménagers, qui par leur dimension, leur poids ou leur nature ne peuvent être chargés dans un véhicule normal de collecte.

DÉCHETS TOXIQUES

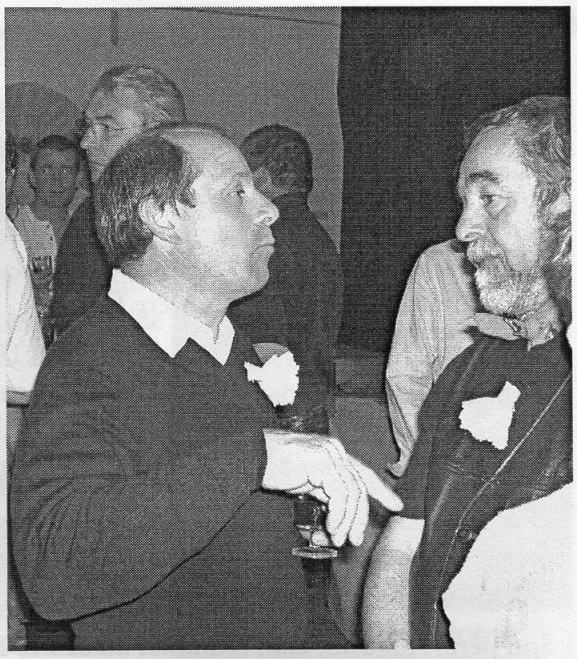
Les déchetteries se substituent aux Kangourou.
Plus de service : Accès régulier aux horaires d'ouverture de chaque déchetterie.
Plus de conseil : un agent vous accueille et vous conseille.
Plus de sécurité : installation, équipements adaptés.

Votre déchetterie se trouve à l'entrée de La Chapelle.

Jean LEPAGE



BONNES NOUVELLES L'ORGUEIL SAMEDI 7 MAI







SOIRÉE PAELLA—7 MAI





RÉSULTATS DU RELAIS TRIATHLON

	ROLLERS	VÉLOS	COURSE À PIED
CATÉGORIES ENFANTS *(nés en 1994 ou après)*			
Médaille d'or	Théo MONTEL	Antoine ROUSSEAU	Aymeric LEPAGE
Médaille d'argent	Megane HEDARD	Pierre MILLOT	Ophelie BACHET
Médaille de bronze	Charly ELLIFF	Mathias MONTEL	Gabriel MASSART-ORTS
CATÉGORIE JUNIOR *(11/15 ans)*			
Médaille d'or	Victor POULAIN	Victor Marie CERAUDO	Arthur GUILLOT
Médaille d'argent	Mélanie EDARD	Erwan LEPAGE	Lucie HIEST
CATÉGORIE ADULTE *(+ de 18 ans)*			
Médaille d'or	Alexandre TADI	Jérémy GUILLEMOTEAU	Thomas ROUSSELOT
Médaille d'argent	Rémy EDARD	François BODET	Jean-Luc MURE
Médaille de bronze	Marc ROUSSEAU	Stéphane VOCELLE	Thierry VOCELLE



Journée champêtre du 5 mai 2005

C'est l'esprit tourné vers le ciel qu'en ce jour d'ascension les Villarons se sont transportés en masse, mais par vagues successives au tennis de Villiers-sous-Grez, sympathiquement reçus par le Président du Tennis club, Pierre CHAMPION.

Une trentaine de personnes ainsi que des enfants ont joyeusement pique-niqués, encore qu'à l'heure du déjeuner la température était un peu fraîche.

Mais, miraculeusement, le soleil a très vite réchauffé l'atmosphère, et l'après midi fut chaude et ensoleillée.

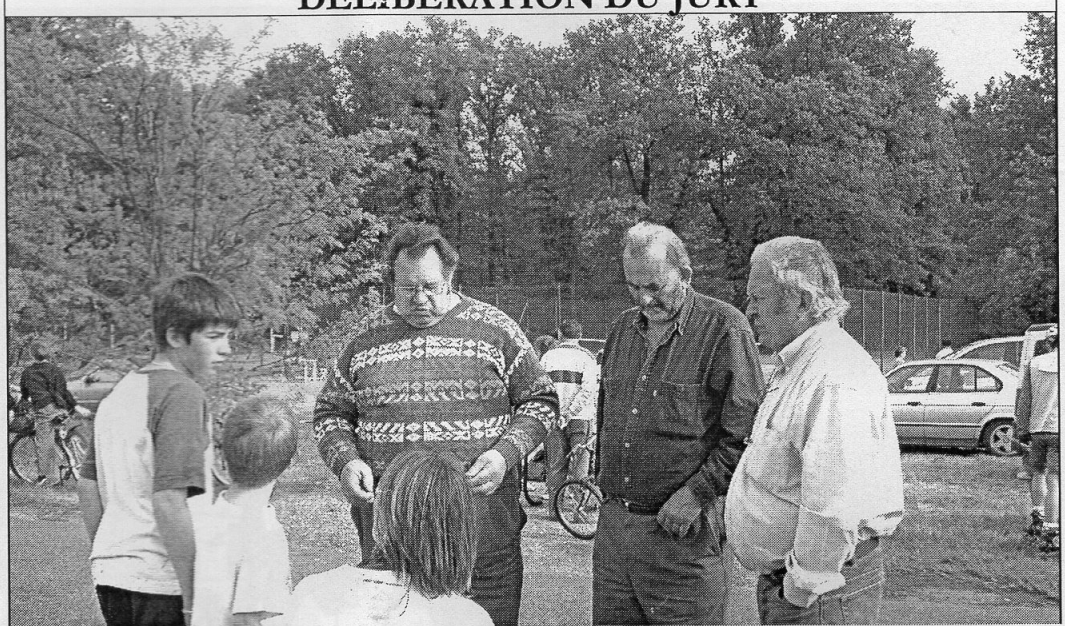
Les Villarons avaient bien fait de regarder le ciel : celui-ci les a récompensé.
Le relais triathlon tracé par Laurent MAYOUD dans les bois alentour et sur la route de Bourron a connu le succès habituel, spécialement chez les plus jeunes.
Si sur l'une des photos, les organisateurs (Alain CHAMPION, Maire, Jean-Paul CLÉMENT, Maire adjoint, Roger MAGERT, Président de l'Amicale villaronne, et - de dos - Sylvie LEPAGE ont l'air soucieux, ce n'est pas qu'ils ont perdu des concurrents, mais c'est qu'ils délibèrent avant de donner le départ.

Auparavant, comme il le relate, Pierre CHAMPION avait initié de nombreux jeunes au tennis et Odile LECHEVALIER en a fait de même à l'équitation.

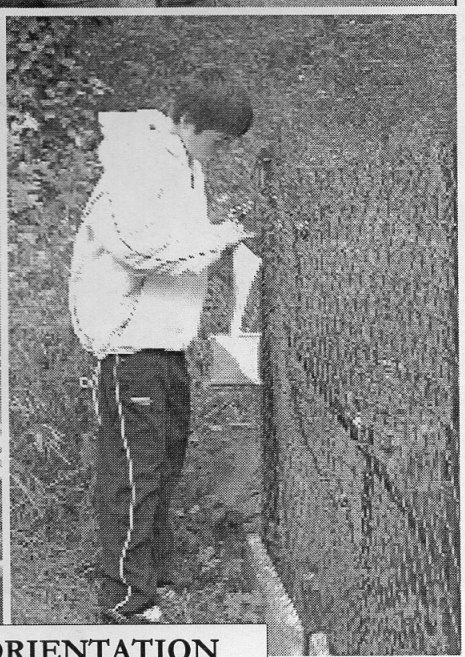
De l'avis de tous cette journée est à rééditer, mais peut-être que le relais triathlon qui en est à sa sixième édition, a besoin de se renouveler.

JPC

DÉLIBÉRATION DU JURY







COURSE D'ORIENTATION

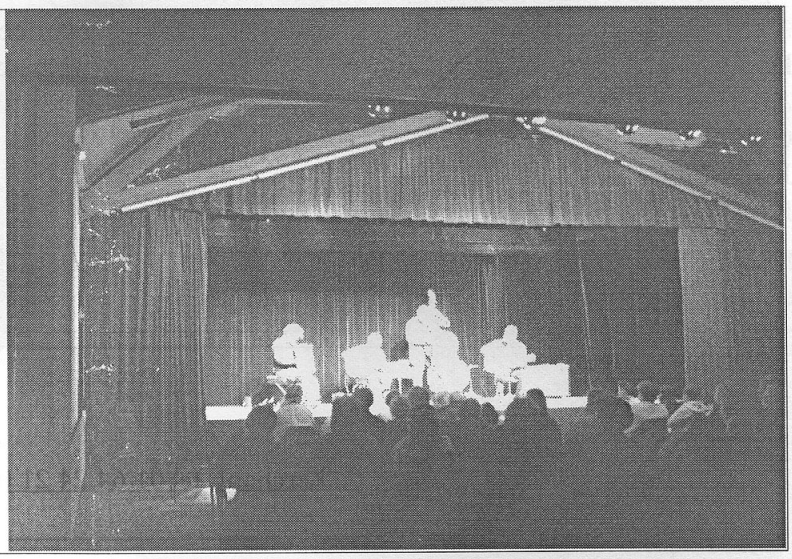
CONCERT DE JAZZ

La soirée Max Marcilly, qui s'est déroulée le vendredi 6 mai au foyer rural dans le cadre de la semaine d'animation, fut un vrai moment de bonheur.

En effet les deux guitaristes, le contrebassiste, ainsi que Max Marcilly à l'accordéon nous ont donné un concert de haut niveau.

Sur des airs connus et d'autres de leur composition, ils ont vite séduit une salle chaleureuse. Ceux qui ont assisté à ce concert, j'en suis sûre, sont de mon avis.

Merci Max et à bientôt. Nati COLAS

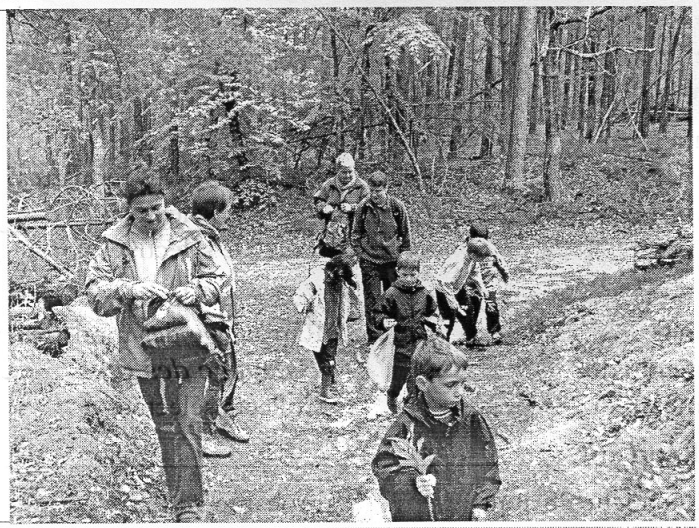


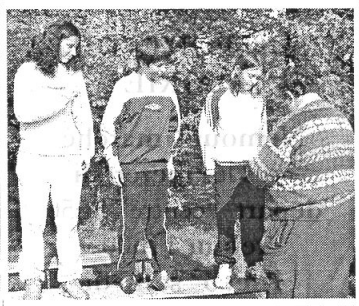
PROMENADES DES JEUNES

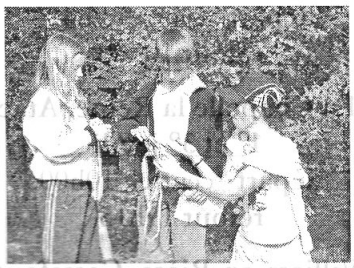
Le jeudi 5 mai, malgré le temps incertain, quelques jeunes et leur maman étaient présents au rendez-vous pour rallier le terrain de tennis où auraient lieu les activités de l'après-midi. La progression était semée de centres d'intérêt : escargots, limaces, scarabées, araignées, muguets encore en fleur et autres insectes qui retenaient l'attention de tous.

ET DES AÎNÉS

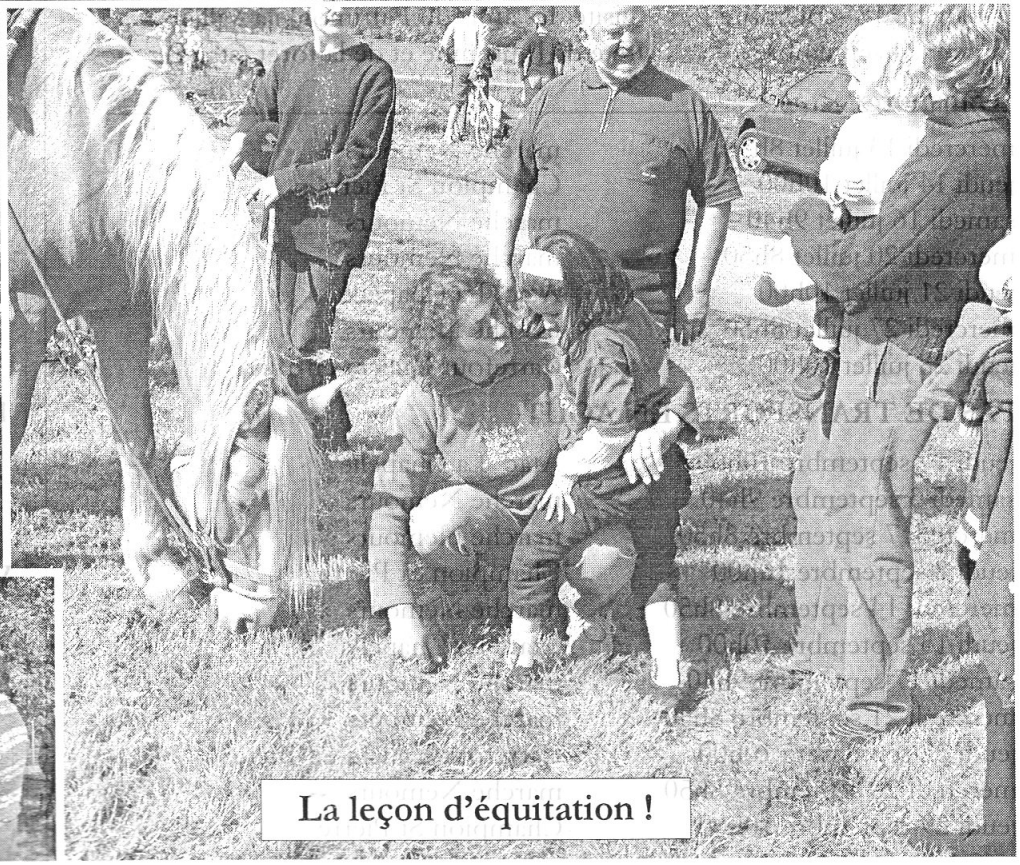
L'après-midi les aînés prenaient le relais et faisaient une promenade plus calme ou les conversations et le plaisir de se retrouver remplaçaient l'attrait des petits détails de la nature. Philippe ESCLANGON











La leçon d'équitation !

CARNET

Décès

Angelo CAMPIGOTTO 18 mai
Gilbert TONNELLIER 28 mai
Jean-Paul SCHMID 5 juillet
Edouard CERTAIN 8 juillet

Mariages

Cyril UNION et Coralie LAVENU 18 juin
Fabrice FORNARELLI et Agnès MAGERT 21 mai
Remerciement du Club Amitiés et Loisirs des Ainés pour la quête de leur mariage.

Monsieur CERTAIN a été pendant de très nombreuses années secrétaire de mairie et pendant 2 mandatures adjoint au maire. Son affabilité était bien connue de tous dans le village où il a rendu de nombreux services à chacun. La commune reconnaissante adresse ses condoléances à sa famille.

Agenda

Conseil Municipal (mairie 5 rue de Larchant, tel 01 64 24 21 03)

Pratique

mardi 19 juillet	Ramassage des monstres
mercredi 20 juillet	Collecte sélective
vendredi 22 juillet	***Balayage des rues***
mercredi 3 août	Collecte sélective
mardi 16 août	Ramassage des monstres
mercredi 17 août	Collecte sélective
mercredi 31 août	Collecte sélective
mercredi 14 septembre	Collecte sélective
mardi 20 septembre	Ramassage des monstres
vendredi 23 septembre	***Balayage des rues***
mercredi 28septembre	Collecte sélective

Récréatif

dimanche 28 août	brocante au Larry
dimanche 18 septembre	visite des amis du Patrimoine à Villiers
samedi 24 septembre	fête de l'automne et de la forêt (stand)

Transports

mercredi 13 juillet 8h50	marché Nemours
jeudi 14 juillet 10h00	Champion St Pierre
samedi 16 juillet 9h40	marché Nemours
mercredi 20 juillet 8h50	marché Nemours
jeudi 21 juillet 10h00	Atac La Chapelle
mercredi 27 juillet 8h50	marché Nemours
jeudi 28 juillet 10h00	Carrefour Villiers-en-Bière

PAS DE TRANSPORTS EN AOÛT

jeudi 1er septembre 10h00	Atac La Chapelle
samedi 3 septembre 9h40	marché Nemours
mercredi 7 septembre 8h50	marché Nemours
jeudi 8 septembre 10h00	Champion St Pierre
mercredi 14 septembre 8h50	marché Nemours
jeudi 15 septembre 10h00	Atac La Chapelle
samedi 17 septembre 9h40	marché Nemours
mercredi 21 septembre 8h50	marché Nemours
jeudi 22 septembre 10h00	Carrefour Villiers-en-Bière
mercredi 28 septembre 8h50	marché Nemours
jeudi 29 septembre 10h00	Champion St Pierre

CONGÉS ANNUELS

POSTE

fermeture du 1er au 28 août.

BOULANGERIE

fermeture du 8 au 28 août.
Pendant cette période, dépôt de pain à la mairie de 11h à midi tous les jours sauf mercredi et dimanche.

COMMANDER SON PAIN LA VEILLE

MAIRIE FERMETURE DU 15 AU 21 AOUT 2005

TRANSPORTS DE LA MAIRIE

Nemours, marché
tous les **mercredi**
départ "centre" 8h50
retour 11h00
1° et 3° samedi
départ "centre" 9h40.
retour 10h50.

La Chapelle la Reine, Atac
1° et 3° jeudi
départ "centre" 10h00.
retour 11h15.

Villiers-en-Bière, Carrefour
4° jeudi
départ "centre" 10h00.
retour 14h00.

St Pierre, Champion
2° et 5° jeudi
départ "centre" 10h00.
retour 11h15.